

ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1ER DECEMBRE 2018

Le conseil d'administration, convoqué le 15 novembre 2018, s'est réuni le 1er décembre 2018 dans l'établissement de la communauté des Frères de Ploermel, 1, bd Foch, sous la présidence de Christian HARDY.

Etaient présents :

- Côtes d'Armor : Michel MILLIANCOURT, Jacques THOMAS, Michelle RUSSON, Jacques ROUE-DAERON, Patricia LE MERRER,
- Finistère : Jean-Marc FERRAND, Pierre NEDELLEC, Marie-Annick CORRE, Alain QUEAU,
- Ille-et-Vilaine : Martine QUEFFRINEC, Béatrice CHAMPAIN, Pierre LE GLATIN, Serge FAUCHEUX, Marcel CONSTANTIN, Alain VICTOIRE,
- Loire-Atlantique : Christian HARDY, Marie-Alice GODET, Armelle LE CALLO, Michel BUGEAU, Guy MAUDET,
- Morbihan : Catherine LE BRUN, Jean GAUTER, Bernard JAIN, Daniel HUITEL, Maurice PEPEY.

Excusés: Jacky CADOREL (pouvoir à Patricia LE MERRER), Bernard LE MOIGNE, Jean-Michel ACQUITTER, Françoise NARDON, Anthony GROUARD (pouvoir à Marie-Alice GODET). Yves BOULIOU, rédacteur en chef d'Ar Jakes, participait également à cette réunion.

Le compte rendu du précédent conseil d'administration (16 juin 2018) est adopté.

Environnement jacquaire national

Assemblée générale de la Fédération Française de associations du chemin de St-Jacques de Compostelle qui s'est tenue à Saint-Jean-Pied-de-Port les 10 et 11 novembre 2018.

Lors de la dernière réunion de bureau, il avait été prévu que le président serait accompagné de Patricia Le Merrer, secrétaire. La secrétaire n'a pu s'y rendre à défaut de place encore disponible.

48 associations adhèrent à la fédération.

Cette dernière est jumelée avec la Fédération espagnole et est reconnue par les nombreuses autorités administratives, religieuses, par l'ACIR, le Chapitre de Santiago.

Etaient notamment présentes :

- L'ARA (Rhône-Alpes),
 - PACA (Provence Alpes, Côte d'Azur),
 - Webcompostella,
 - Miam Miam Dodo,
 - l'association belge,
 - une association allemande,
- par contre, la société n'était pas représentée.

L'assemblée se déroulait sur 2 jours :

le samedi 10 novembre était réservé aux intervenants extérieurs (fédération espagnole des chemins de St-Jacques) et aux commissions : pèlerins du 20^{es}, chemins historiques, hospitalité, handicap.

Le président a participé à la commission : « pèlerin du 20ès », l'évolution de son comportement .

Le dimanche 11 novembre : assemblée statutaire. Les débats furent animés.

L'association Rhône-Alpes (ARA) a été admise comme adhérente malgré ses conditions :

- conserver sa credencial, (dont la présentation est proche de la credencial de notre association),
- et son balisage « coquille directionnelle ».

En qualité d'adhérente, le montant de sa cotisation à la fédération sera d'un montant de l'ordre de 700 à 800€ pour un nombre d'adhérents entre 1800 et 2000.

Intervention du Président de l'association « Miam Miam Dodo » ; elle a pour projet une publication sur Internet de tous les chemins français et propose à notre association d'y participer. A suivre.

Informations recueillies par notre Président :

Pèlerins et Chemins

La fédération laisse aux associations adhérentes la gestion des pèlerins pour s'attacher à la mise en valeur des chemins ; elle semble se positionner comme une seconde fédération de randonnée, d'où peut-être les difficultés relationnelles avec la FFRP (Fédération française de randonnée pédestre).

Credencial

Au sujet de la credencial « commune » : la fédération souhaitait sa création afin de la faire imprimer et la revendre (avec bénéfice) aux associations adhérentes.

Adhésion

notre association peut choisir :

- 1/ De participer chaque année à l'assemblée générale, pour conserver des contacts.
- 2/ Ou de devenir membre associé durant plusieurs années et laisser à nos successeurs le choix d'adhérer ou non :

- coût annuel de 100€
- participation aux réunions et débats sans droit de vote,
- Nécessité de participer à 10 réunions par an,

- 3/ Ou de devenir adhérent pour un coût annuel de l'ordre de 500 à 600€ .
 - le Président de l'association ne peut y siéger .

Prochaines assemblées générales

Les prochaines AG de la Fédération se dérouleront en 2019 à CAHORS et en 2020 à ORLEANS.

Assemblée générale 2019

Organisée par la délégation du Finistère, elle se déroulera le samedi 16 mars 2019 à FOUESNANT , 1, rue des Îles, salle l'ARCHIPEL .

La matinée sera consacrée à l'assemblée statutaire. Son organisation définitive sera établie préalablement à l'envoi des convocations aux adhérents.

L'après-midi débutera par une conférence « la marche vers la réinsertion » par Bernard OLLIVIER, auteur de « la longue marche » et à l'initiative de la création de l'association « Seuil » venant en aide à des jeunes en difficultés.

Elle sera suivie par l'accueil de la délégation de l'association jacquaïre irlandaise.

La journée s'achèvera par le pot de l'amitié, précédé d'un concert de la chorale da Capo et du choeur Mouez ar Jakez.

En accord avec le conseil, afin que les adhérents notent cet événement à leur agenda, un

message communiquant les date et lieu de l'assemblée générale leur sera adressé à la mi-décembre par les soins du président.

Le budget

Il est prévu :

- de demander une participation de 25€ à chaque adhérent, la participation de l'association s'élevant à 15€ par adhérent.
- De remettre à l'association « Seuil » un don de 1000€.

Assemblée générale 2021

Le président informe les membres du conseil de sa décision de mettre fin à ses différentes fonctions (Président, responsable de la commission informatique – tenue du site internet et responsable des guides) lors de l'assemblée générale qui se déroulera en 2021.

Il serait souhaitable de connaître sa (son) ou ses remplaçant(e)s dès 2020 pour une présentation aux instances nationales (en ce qui concerne la présidence).

Quant à la commission informatique et le site internet, un informaticien est recherché. A défaut, l'association se verra contrainte de solliciter une société extérieure pour la gestion du site internet, dont les interventions engendreront une dépense non négligeable pour l'association.

Maurice Pepey suggère la tenue du site par une équipe. Proposition à suivre.

Quelles sont les actions à mener à cette fin ?

Après discussion, il est proposé : un message aux adhérents, des informations lors des marches et aux permanences.

Marche de printemps 2019

Elle est organisée par la délégation des Côtes d'Armor et se déroulera du 12 au 19 mai inclus au départ de l'Abbaye de Beauport à Paimpol.

Compte tenu de l'exiguité de certains hébergements, le nombre de pèlerin est limité à 80.

Les Québécois sont admis dans la limite de 10 maximum.

Marche de printemps 2020

A la demande de la délégation du Finistère, la discussion se fixe sur la ***marche de Printemps 2020*** dont elle a en principe la charge de l'organisation tel que prévu à l'agenda des manifestations (pièce jointe). Jean-Marc Ferrand indique qu'elle souhaite passer son tour, considérant plusieurs éléments :

- la dernière marche organisée depuis la pointe St Mathieu remonte à 2017,
- A la suite de l'assemblée générale 2019, cela lui engendre une charge de travail trop importante 2 années à suivre. En effet, la difficulté à trouver des hébergements pour un groupe, spécialement sur ce chemin compte tenu des contraintes imposées par certaines communes et des normes de sécurité, vont nécessiter un travail préparatoire difficile à engager pendant l'année 2019, celle-ci étant déjà bien remplie en manifestations. Depuis deux ans l'accueil d'associations extérieures jacquaires : le bouscat, Limousin-Périgord, sont une autre forme de rencontres et de valorisations de nos chemins. Une réflexion sur la marche régionale et des formes différentes d'échanges est souhaitable pour la délégation.

En outre, il n'est pas certain que la délégation bénéficiera de suffisamment de bénévoles. Le président rappelle que la marche de printemps est le seul évènement régional avec l'assemblée générale. Si la marche régionale ne peut plus être organisée, il sera nécessaire de trouver un autre évènement fédérateur.

Martine Queffrinec, déléguée d'Ille-et-Vilaine fait valoir que la délégation du Finistère aurait dû

s'organiser différemment sachant qu'elle avait en 2020, la charge la marche de printemps et peut-être reporter certaines manifestations prévues en 2019.

Après discussion, sur proposition du président, la délégation d'Ille-et-Vilaine donne néanmoins son accord pour organiser la marche de printemps 2020 du Mont Saint-Michel à Drouges.

Couvent des Calvairiennes à Redon

Renouvellement de la convention avec la ville de Redon et transfert de siège.

Pierre Nedellec, responsable de la commission « patrimoine » rappelle que l'association bénéficie d'une mise à disposition d'un local de 31m2 au couvent des Calvairiennes à Redon pour y entreposer ses archives. Ce local est attenant au gîte pour pèlerins. La convention de mise à disposition vient à expiration le 31 octobre 2019. Il y a donc lieu de la renouveler.

L'association souhaitait profiter du renouvellement pour modifier l'agencement des locaux et permute la cuisine du gîte avec le local pour archives, celui-ci présentant l'inconvénient d'être très humide. Une réunion a eu lieu le 3 septembre entre les archivistes de l'association et un représentant de la mairie.

Il résulte d'une visite des locaux par les services techniques de la ville de Redon :

- que la permutation des locaux n'est pas possible pour des raisons techniques (problème de canalisations)
- Les services techniques ne seraient pas opposés à effectuer des travaux d'isolation dans le local « archives ».

Dans sa réunion du 9 novembre 2018, la commission « Patrimoine » propose de négocier avec la municipalité de Redon le renouvellement de la convention, la municipalité s'engageant à effectuer des travaux d'isolation (murs et vitrage) dans le local d'archives et éventuellement à la pose d'une étagère dans la cuisine du gîte afin d'y entreposer des livres mis à disposition des pèlerins (pour consultation sur place, sans prêt).

Transfert de siège

De son côté, la municipalité souhaite « fortement » que le siège social de notre association soit fixé à Redon, dans le local des archives.

Patricia Le Merrer informe les membres du CA que :

- l'article 3 des statuts de l'association prévoit que le siège est fixé au domicile du président ou en un autre lieu sur simple décision du Conseil d'administration.
- Que d'un point de vue administratif, le transfert de siège peut résulter, soit d'un accord écrit exprès de la mairie, soit d'une convention aux termes de laquelle, l'association est autorisée à fixer son siège à Redon dans le local des calvairiennes et d'une décision du Conseil d'administration.
- Les formalités doivent être effectuées auprès du Greffe des associations dans les 3 mois de la décision prise en CA.

Sur proposition du président, il est décidé d'adresser un courrier à la mairie de Redon faisant connaître les conditions de renouvellement de la convention et l'accord de l'association de fixer son siège social dans ce local.

Patricia Le Merrer est chargée de rédiger la lettre en coordination avec Pierre Nedellec.

Archives

Martine Queffrinec fait part de son rendez-vous avec les archives départementales d'Ille-et-Vilaine intéressées par une partie des archives de l'association, notamment les rapports des AG, CA, les réunions de bureau et les rapports financiers.

Le service des Archives propose que soient déposées les documents des 10 premières années

d'existence de l'association.

Un modèle de convention de dépôt de documents aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine a été adressée au président par Martine Queffrinec.

De la discussion, il ressort que la numérisation les documents constitue un préalable. La décision quant au dépôt aux archives départementales ne sera prise qu'après achèvement de cette opération

Balisage – chemins – guides

Balisage

- Retour sur la réunion « balisage » du 27 octobre 2018 :

Marcel Constantin intervient pour rappeler qu'il est nécessaire de respecter les règles de balisage. De plus, faisant suite à la réunion du 27 octobre, il remet aux membres du CA un nouveau modèle de balises qu'il va transmettre aux délégations.

- Balisage du chemin vers le Mont Saint-Michel :

Les associations du Mont Saint-Michel demandent aux délégations d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique de bien mettre à jour le balisage.

- Nomination du responsable « chemins » d'Ille-et-Vilaine :

la question n'a plus lieu d'être, Marcel Constantin restant à son poste.

- Prise en charge du coût d'une plaque devant être apposée à Morlaix pour un montant de 154,80€. Décision adoptée à l'unanimité.

Chemins

Le président propose que le conseil donne son accord avant toute modification ou création d'itinéraire.

D'ores et déjà, le conseil donne son accord unanime :

- à la modification du tracé sur le chemin du Mont Saint-Michel en Ille-et-Vilaine (il va emprunter la voie verte) Cette modification sera effective en 2021.
- à la modification du tracé traversant la ville de Quimper, à la demande de la Fédération départementale de randonnée pédestre.
- À la modification devant intervenir entre Brech et Branderion (56). Un passage difficile à baliser précédait le village de Kerhern-Liven (une prairie dans laquelle poussaient de hautes herbes). Ce passage est supprimé et remplacé par un itinéraire voisin (passage le long d'un talus) avec l'accord des propriétaires."

Guides

- Le président propose que la mise à jour des guides soit uniquement annuelle. Accord unanime, mais de préférence au printemps.
- En attendant le remplacement de Christian Hardy dans ses fonctions, et pour alléger ce dernier, Patricia Le Merrer prendra en charge la mise à jour de l'hébergement des guides, Guy Maudet ayant en charge les cartes et l'itinéraire .

Jacquets d'honneur

Lors de la dernière réunion de bureau qui s'est déroulée le 27 octobre dernier, Patricia Le Merrer a suggéré que soit remis un bâton de pèlerin aux bénéficiaires d'un jacquet d'honneur.

Martine Queffrinec fit remarquer que l'on ne peut offrir un bâton à toute personne bénéficiant d'un jacquet d'honneur, celle-ci n'étant pas systématiquement pèlerin.

Il fut décidé en bureau, et est proposé au conseil :

de remettre les jacquets d'honneur, comme par le passé lors des assemblées générales,

d'autoriser les délégations départementales, sans obligation de leur part, à offrir *à titre exceptionnel*, un bâton de pèlerin à ces personnes, sa remise pourra se faire avant ou après une assemblée générale, son coût sera pris en charge par l'association.

Accord unanime du conseil pour un prix maximum de 110€.

Par ailleurs, le conseil décide que les jacquets d'honneur remis lors des assemblées générales, seront présentés sous cadre en bois naturel.

Patrimoine

Don à la commune de MERLEAC (22). Le président qui a assisté au pardon de la St -Jacques à Merléac, propose un don de 400€ à la commune pour participation aux travaux de réfection de la chapelle « Saint-Jacques ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Ticket annuel

Jean-Marc FERRAND suggère que soit attribué à chaque délégation un « ticket » de 300€ par an pour dons et petits achats, à charge d'en rendre compte au conseil suivant.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Mouez ar Jakez

Michel Bugeau explique au conseil que le choeur souhaite mettre en place un rythme de rencontres pour permettre une liaison avec l'ensemble de l'Association (marches, expositions...)

De même, le choeur tente de faire une liaison avec le choeur jacquaire de Paris.

L'agenda 2019 est en pièce jointe.

Projet de CD

Comme indiqué lors du dernier CA, le choeur a pour projet la sortie d'un nouveau CD des meilleurs enregistrement. Son titre : « Mouez a tao ».

Pour la création de 500CD, dont le prix de vente unitaire sera de 5€, le choeur demande l'autorisation d'une dépense de 500€

Le résultat du vote demandé : 2 voix contre, 2 abstentions.

La dépense est autorisée.

Le président propose de tester d'autres solutions pour la diffusion. A suivre.

Ancien CD

Michel Bugeau souhaite que les anciens CD soient mis à la vente au prix de 5€ (au lieu de 10€ actuellement).

Accord unanime.

Au sujet des prix des livres que l'association possède, la discussion est portée par Pierre Nedellec sur ***les livres en stock***. En effet, de l'avis de Pierre, le prix du « St Jacques en Bretagne » de Jean ROUDIER (211 exemplaires) et de « Mémoire contée et chantée du chemin de St Jacques en Bretagne » de Jean GAUTER (354 exemplaires) est encore trop élevé : lors de la dernière réunion de bureau leur prix a été fixé à 15€ (au lieu de 20 et 24), considérant que leur mise en vente à un prix trop faible (10€ comme souhaité) dévaloriserait l'objet.

Il est décidé de laisser le prix de 15€ pour l'année 2019 et de reprendre ce sujet lors du dernier CA de l'année prochaine.

Partenariat avec Patrick HUCHET

Ce dernier a effectué de belles conférences en Loire-Atlantique et dans le Morbihan. Les livres se vendent bien.

Michelle RUSSON fait remarquer qu'il y a une erreur dans la liste des présidents : Omission du nom de Loïc MOREL. Elle souhaite une correction.

Réponse du Président : 2000 livres sont sortis et il n'y en aura pas d'autres. Un erratum est possible.

Lieu d'accueil pour nos réunions

Accord unanime des membres du conseil pour la communauté des Frères de Ploermel, 1, boulevard Foch comme lieu de nos réunions.

Le président a proposé que l'association prenne en charge le coût d'un repas annuel au profit des membres du conseil en remerciement de leur engagement pour l'association, (12€ actuellement boissons comprises, pris sur place) . En ce qui concerne les autres conseils et toutes autres réunions, le repas sera comme à l'habitude, sorti du sac.

Résultat du vote : 2 abstentions

La décision est adoptée.

Finances -adhésions

Bilan, compte de résultat, situation des adhésions au 28 novembre, l'ensemble joint.

le déficit de 538€ s'explique par le coût de l'assemblée générale 2018, la prise en charge de la rémunération d'un chef de choeur professionnel, et le coût de la modification du logiciel « galette » (gestion des adhérents).

Adhésions : 1661 au 28 novembre 2018.

Adhésion pour l'année 2019 Il n'y a pas de changement de prix. Toutefois, compte-tenu des abus constatés, le tarif »étudiants »(10€) sera réservé aux personnes agées de moins de 25 ans.

Fichier « galette » : Sont conservés dans le fichier des adhérents « galette », les adhérents de l'année en cours et ceux de l'année précédente n'ayant pas renouvelé leur adhésion.

Vie des commissions et délégations – Calendrier des activités

Ar Jakes

Yves Bouliou, rédacteur en chef d'Ar Jakes, propose une présentation de la revue par rubriques. (voir la pièce jointe).

Patrimoine

Pierre Nedellec indique que le travail sur les « carrefours jaquaires » se poursuit.

Par ailleurs, la commission « patrimoine » a examiné les différentes expositions. Pierre explique que celle réalisée en 1985 par le musée Dobrée « sur les chemins de Saint-Jacques » est dans un état vieillot non présentable en l'état. Mais il s'agit d'une exposition très intéressante tant pour l'historique que pour les thèmes traités. Elle mériterait d'être rééditée.

Accord lui est donné de se renseigner pour connaître les conditions d'une remise en état.

Hospitalité

Armelle Le Callo, responsable de la commission indique que 45 personnes se sont manifestées pour la fonction d' »hospitalier »

Par ailleurs, 4 personnes ont demandé à bénéficier de la formation. (Formation agréée sur 3 jours).

Outils de communication

Le site internet

L'association jacquaire irlandaise a traduit une partie de nos fiches-étapes.

L'association est à la recherche de personnes souhaitant s'investir dans la traduction de ces mêmes fiches-étapes en espagnol, allemand et italien.

Le dépliant

Il nécessite une mise à jour, la carte devant faire apparaître les chemins de Pont-Croix et Dinan. Le texte est à vérifier.

Martine Queffrinec s'en occupe.

La carte de voeux

Béatrice Champain se charge de sa création.

Activités des délégations

Côtes d'Armor

Cette année, la délégation a participé au pardon de la St Jacques à Merléac, en présence du président et du choeur « Mouez ar Jakez ». Ce dernier a attiré un public nombreux qui a rempli la chapelle. Il a connu un joli succès.

Elle a également participé aux forum des associations de Lannion et Dinan.

La sortie d'Automne s'est déroulée à Guingamp, en présence de 29 personnes. Quant à l'après-midi du retour, 28 personnes étaient présentes à Quintin le 24 novembre.

Les projets du premier semestre 2019 :

la conférence de Patrick Huchet le 2 février à Quintin.

Et la marche de printemps du 12 au 19 mai au départ de l'Abbaye de Beauport à Paimpol.

Finistère

Parmi les projets du 1er semestre 2019 :

Conférence de Patrick Huchet à Brest, le 26 janvier

- organisation de l'assemblée générale à Fouesnant le 16 mars,
- Inauguration de la pose de clous dans le Morlaix "historique" le 4 avril 2019,

une marche découverte guidée du patrimoine morlaisien assorti de l'inauguration et d'un pique nique sorti du sac.

Ille-et-Vilaine

Conférences de Patrick Huchet prévues à Rennes et Fougères,

Le projet pour le 1er trimestre 2019 : participation au salon du tourisme de Rennes du 1er au 3 février.

Loire -Atlantique

La soirée du retour le 7 décembre.

Les projets du 1er semestre 2019 :

ouverture d'une permanence à Blain le 19 janvier (4ème lieu en loire-Atlantique),
rencontre informelle avec les associations de Vendée, le Bourdon 17 (Surgères-St Jean d'Angély), association Saintaise et Melle, le 19 janvier

participation au salon du tourisme de Nantes du 25 au 27 janvier,
départ de Mike Timms (irlandais) de Nantes vers le Mont-Saint-Michel 5 mars , avant sa participation à l'AG.

Venue d'un groupe de 25 pèlerins de l'association de Tours pour 2 jours de marche, Clisson-Nantes sur le chemin du Mont, les 20 et 21 avril,

la sortie de printemps : date et lieu non définis.

Morbihan

La conférence de Patrick Huchet et l'après-midi des rentrants se sont déroulés le 17 novembre. La délégation a également participé à la journée du patrimoine à Brech. La sortie d'automne s'est déroulée à Monténeuf.

Les projets pour le 1er trimestre 2019 ne sont pas encore définis.

Il est rappelé que le compte-rendu des conseils d'administration est à l'usage exclusif des administrateurs.

§§§§§§§

Prochain conseil d'administration : le 30 mars 2019 même lieu, même heure

Bréal sous Montfort - le samedi 13 octobre 2018

Nous étions 27 présents à Bréal sous Montfort pour notre 2ème répétition de l'automne, dans la continuité de notre répétition du 22 septembre, soleil compris.

Aurélie nous a fait travailler sur le programme suivant :

57 – Le Magnificat de Jachet de Mantoue :

La reprise de la partie A et l'apprentissage de la partie B ...

Plus qu'à ... anticiper sur la partie C voire D la prochaine répétition du 17 novembre

M8 – Alléluia de Marcus

Nous chanterons l'Alléluia de Marcus à Paris les 12 et 13 janvier avec Franck.

Aurélie nous l'a fait reprendre avec les césures dont nous avions l'habitude.

53 - Ave maris stella (Apt)

56 - Santa Maria, strela do dia

34 - Sur la route de St Jacques

30 – Pour avoir mon Dieu propice

Et nous avons pris du temps pour peaufiner nos projets 2019 :

AGENDA 2018-2019 Ce qui est nouveau depuis samedi 13 octobre => ***en italique***

A - Les prochaines répétitions mensuelles 2018

samedi 17 novembre 2018 à Bréal sous Montfort

samedi 8 décembre 2018 à Bréal sous Montfort

Je précise le lieu car nous nous sommes posés une question :

Pourquoi ne pas avoir plusieurs lieux de répétition ? comme :

Vannes (au terrain de camping !) - Quimperlé - Redon ...

Une idée qui a fait mouche => à creuser le 17 novembre

B - Projet du CD « Mouez A Tao » des meilleurs enregistrements ?

- Nous avons trouvé un titre au CD : « Mouez A Tao » (Mouez toujours) – à nous de confirmer ce titre à notre prochaine répétition du 17 novembre.

- Sélection des titres et concert par Manou, Alain a centralisé les enregistrements :

M8 – Alleluia de Marcus	Abbaye de PAIMPONT – avril 2018
1 – C'es de 50 pèlerins	Eglise St François de Sales LIEGE Belgique – mai 2017
9 – Cuncti Simus	Chapelle Notre-Dame des Fleurs LANGUIDIC - juillet 2016
10 – Ite missa est – Toulouse	Eglise St Jacques NANTES – avril 2016
14 – Tantum Ergo	Eglise St Melaine RENNES – janvier 2011
17 – O salutaris Hostia	Abbaye Ste Anne de Kergonan PLOUHARTEL – oct 2017
19 – Kyrie – Du Fay	Abbaye Ste Anne de Kergonan PLOUHARTEL – oct 2017
26 - Lauda di Jacopo	Chapelle Notre-Dame des Fleurs LANGUIDIC - juillet 2016
31 – Puisque le monde je quitte	Chapelle Notre-Dame des Fleurs LANGUIDIC - juillet 2016
43 – Agnus Dei – Toulouse	Abbaye Ste Anne de Kergonan PLOUHARTEL – oct 2017

À voir l'ordre des morceaux.

- Ann travaille sur la pochette et la mise en page du livret. Voir la place pour des photos ?

- Manou travaille sur le texte, notamment les traductions.

- Pas de date butoir pour le CD, car des étapes restent à franchir sur les enregistrements, la maquette, le texte... un devis a été demandé à un fournisseur nantais ...

- Etienne est l'interlocuteur auprès de Manou pour qu'elle soit associée à la préparation de ce CD.

Le CA est au courant de ce projet (prochains CA : 1 décembre 2018) - À suivre

C - 12 et 13 Janvier 2019 - Week-End à Paris avec le chœur jacquaire de Paris.

Toutes les précisions ont été envoyées dans un mail le jeudi 4 octobre à 10h55.

- Sont réservées à l'association Adèle Picot : 5 chambres doubles et 23 chambres solo
- On peut venir en couple.

Au programme :

- Vendredi 11 janvier : arrivée, visite à l'étude du Paris Jacquaire l'après-midi
- Samedi 12 janvier : répétition
- Dimanche 13 janvier : répétition et concert à 15h00.

Elisabeth Simard et Dominique travaillent sur l'organisation.

25 choristes et 6 accompagnants sont pré-inscrits mais la liste n'est pas close ...

Je commencerai à prendre les chèques pour l'hébergement à notre répétition du 17 novembre

D - Samedi 9 février 2019 - Répétition à Bréal sous Montfort

E - Il n'y aura pas de Stage de Vitré 2019 organisé par Mouez

Marcel peut prendre en charge le stage de Vitré et il demandait le nombre de stagiaire Mouez.

Nous avons fait un sondage : Oui : 6 peut-être : 4 => J'en informerai Marcel.

F - 9 et 10 mars 2019 – Week-end de répétition à Chateaulin (29) et concert à Pont-Croix ?

Loïc s'occupe de l'hébergement au juvénat de Chateaulin :

prix par personne : nuitée 12€ - petit/déjeuner 5€ - déjeuner 12€ - dîner 11€ - drap si besoin 6€

Les pré-inscriptions ont commencé samedi. => voir pièce jointe

Arrivée à notre rythme le vendredi pour 2 nuits - répétition le samedi et dimanche – avoir un concert partagé avec la chorale Da Capo le dimanche après-midi à Pont-Croix ??

Jean-Marc Ferrand, délégué du 29, a déjà fait appel à la chorale Da Capo de Pont-Croix pour des manifestations jacquaires. Hasard de la vie : les nantais connaissent leur chef de chœur, Yves Héraud, il a été chef de chœur à la Chapelle sur Erdre ! => à suivre

G - Samedi 16 mars 2019 – AG de l'association à Fouesnant (29)

La chorale Da Capo de Pont-Croix interprétera 3 chants jacquaires. Il est demandé aux choristes de Mouez présents d'interpréter 2 ou 3 chants => à suivre

et le 30 mars 2019 : 1er CA 2019, les présents (Pierre et moi) seront absents le matin à Bréal.

H - Samedi 30 mars – répétition à Bréal

I - du 5 au 15 avril 2019 - Israël

Sous la houlette de Christine, le voyage est sur les rails. Le nombre est limité à 20, et la liste est close, les billets d'avion sont pris.

J - Samedi 4 mai 2019 – répétition à Bréal

K - Samedi 11 mai 2019 au samedi 18 mai 2019 - Marche de printemps organisée par le 22.

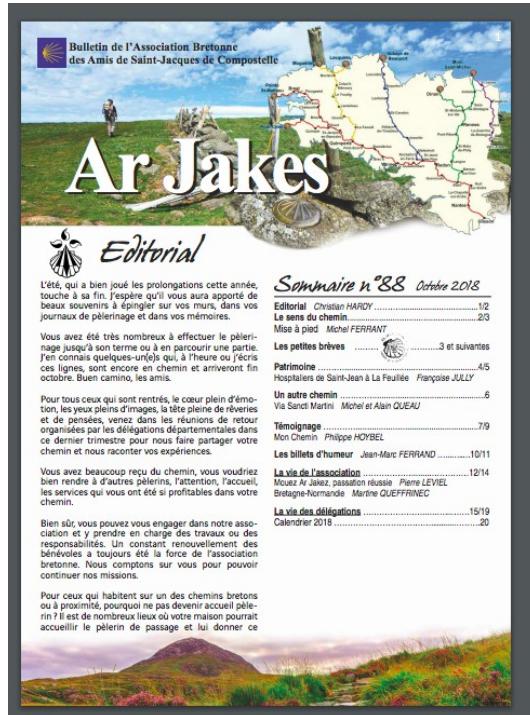
Comme les années antérieures à 2017, allons-nous renouer avec l'habitude d'un concert sur le parcours de la marche de printemps ? Nous avons réservé avec Aurélie la date du dimanche 12 mai.

Je verrai cela au CA du 1er décembre 2018 avec Jacky Cadorel le délégué du 22 => A suivre .

L - Samedi 15 juin 2019 – répétition à Bréal.

M - 16 et 17 novembre 2019 – Week-end de répétition/concert à Redon.

Marie-Christine s'en occupe - Hébergement à la Roche du Theil. A suivre.



Plusieurs rubriques à votre disposition :

Le sens du chemin : Cette rubrique accueille des textes qui traduisent le ressenti, les raisons et/ou une mise en perspective de la démarche de l'auteur, au travers de rencontres, d'épreuves, de petits ou grands moments de son Chemin etc...

En général en pages 2 et 3 à la suite de l'édito
2 ou 3 photos, 3000 à 3500 caractères ou espaces

Histoire et patrimoine : Présentation approfondie d'un sujet ou d'un lieu, toujours sous l'angle patrimonial et historique en Bretagne.

En général en pages 4 et 5.

3 à 5 photos, 5000 à 7000 caractères ou espaces. Si plusieurs articles, on rajoute une 3^{ème} page, dans ce cas, 1 article principal et un plus court de 2000 à 2500 caractères ou espaces, 2 ou 3 photos

Témoignage: Ici, l'auteur nous « raconte » son Chemin. L'interêt porte davantage sur les itinéraires, les rencontres, les lieux, les hébergements, les surprises, les anecdotes, les conseils, les émotions etc.. La narration au jour le jour peut rapidement « lasser » le lecteur.

Si 1 page, 2000 à 2500 caractères ou espaces, 2 photos.

Si 2 pages, 3 à 5 photos, 5000 à 6000 caractères ou espaces.

Un autre chemin : Ici nous sortons des chemins « traditionnels » vers Santiago. C'est une ouverture au monde sur des itinéraires et des chemins qui rappellent l'esprit « pèlerin ».

5 à 6 photos, 5000 à 7000 caractères ou espaces. Si « feuilletonnage » sur plusieurs numéros, 2000 à 2500 caractères ou espaces, 3 ou 4 photos par article.

Au détour des chemins : Plutôt des petits articles présentant des variantes ou des sites remarquables à proximité d'un chemin.
Si plusieurs articles, on peut rajouter une 3^{ème} page. 1 article principal de 2000 à 2500 caractères ou espaces, 3 à 4 photos, et des articles plus courts de 1000 à 2000 caractères ou espaces, 2 ou 3 photos

Le billet d'humeur : Ce peut être un trait d'humour, un « coup de gueule »
En général en pages 10 et 11
3 à 5 photos, 3000 à 5000 caractères ou espaces.

Vie de l'association: En général en pages 12 et 13, selon l'actualité du moment..Cela peut être plus important comme pour le numéro de printemps avec le CR de l'AG.
Si plusieurs articles, 1 article principal et d'autres plus courts de 500 à 2000 caractères ou espaces, 2 ou 3 photos.

Vie des délégations: En général à partir de la page 14 ou 15.
Nécessité de respecter un juste équilibre entre les 5 départements.
Privilégier des articles assez courts.
Les annonces de réunions ou sorties se font plutôt dans l'agenda, chaque département ayant sa propre communication avec ses adhérents via les permanences ou la messagerie.
Des articles de 1000 à 1500 caractères ou espaces sont à privilégier..
1 à 3 photos...Pas de styles trop personnalisés dans cette partie. Il s'agit en général de comptes-rendus factuels de manifestations..

Calendrier: En dernière page.
On peut annoncer les dates sur 2 à 3 trimestres...

Brèves : Elles trouvent leur place à partir de la page 3, en fonction des emplacements à compléter lors de la mise en page...Ce sont de courts articles qui peuvent être illustrés par 1 photo.

Calibrage d'un texte : Pour connaître le nombre de caractères ou espaces, et selon les outils, on accède à ces données par :
Fichier/Propriétés/Statistiques ; ou encore Outils/Statistiques
Certains outils affichent directement cette information en bas d'écran.

Les photos : Attention à la qualité des photos.. la version papier N/B limite dans le choix. Les photos de groupe ou les photos prises avec trop de recul sont illisibles avec des petits formats.

Ne pas hésiter à solliciter la rédaction d'Ar jakes : adresse mail en dernière page de chaque numéro, ou via le site internet de l'association.

ASSOCIATION BRETONNE DES A.J.C
COMPTE DE RESULTAT

ENCAISSEMENTS

2018 2017

Cotisations des adhérents	30 393	28 512
Sorties	31 895	54 991
Assemblée Générale	4 888	3 781
Dons - Subv.	4 121	3 534
Abandon de frais	1 113	3 625
Ventes de Livres et de CD	6 807	3 518
Ventes d'articles boutique	612	551
Produits financiers	280	
TOTAL	79 829	98 792

DECAISSEMENTS

<u>1 - Achats stockés</u>	
Crédencial	1 740
Pochettes - écussons - autocollants	1 746
Livres - CD - Guides	8 253
Autres Articles destinés à la vente	484
Variation du stock	636
<u>2 - Autres achats</u>	
Petit Equipment	1 545
Fournitures de bureau	1 666

3 - Charges externes

	2018	2017
Location	1 929	2 329
Assurances	799	783
Honoraires	702	684
Mouez	4 281	3 300
Ar JAKES	5 383	3 322
frais de routage	2 908	2 882
Relations Publiques	2 510	2 725
Frais Kms payés	2 453	2 910
Frais kms abandonnés	1 113	3 625
Sorties	30 052	51 791
Assemblée Générale	10 968	7 588
Affranchissement	407	605
Frais accès internet	354	314
Services bancaires	62	74
TOTAL :	80 368	93 173

**EXCEDENT
INSUFFISANCE**

538	

ASSOCIATION BRETONNE DES A.J.C
BILAN au 31 déc.

ACTIF				PASSIF	
		2018	2017	2018	2017
<u>Actif Immo.</u>				<u>Capitaux propres</u>	
	brut		amort.		net
<i>1 - Im. Corpor.</i>				Report à Nouveau	50 182 44 565
5213			5 213	Excédent	5 617
<i>2 - Im. Incorp.</i>				Insuffisance	-538
<i>3 - Im. Financ.</i>					
Caution Mairie Dinan 05-08-2018 Loc	240				
Caution Mairie de Lannion 01-02-2018	300				
Caution Mairie Dinan 29-08-2017 fact. N° 132-133			220	<u>Dettes à long terme</u>	
			650	Emprunts	
<u>Actif circulant</u>				<u>Dettes à Court terme</u>	
<i>1 - Stocks</i>					
Acomptes versés.		8 180	8 180	Fournisseurs	
WE printemps - 29 06-11-2017 ch n° 6008		150		<u>Produits C. d'av.</u>	
Adèle Picot 11-12-01-2019	1 560				
<i>3 - Trésorerie</i>					
CMB 1	-921	280			
CMB 2	40 270	40 670			
Caisse	15	32			
TOTAL ACTIF		49 644	50 182	TOTAL PASSIF	49 644
					50 182

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANQUE A LA DATE DU :

29-nov.-18
A la banque
1 169,81
SOLDES
Chez nous
-921,19

<u>CHQ non DEBITES :</u>	n° chèque	date	Montant	Montant
--------------------------	-----------	------	---------	---------

Mairie de Dinan pour loc*	*0306	5-août-18	200,00	
Mairie de Dinan pour locatric	*0307	5-août-18	20,00	
Mairie de Dinan pour locatic	*0308	5-août-18	20,00	
Caution Mairie de Lannion	5426016	1-févr.-18	300,00	
Kr Gouault WE normands	5630310	11-sept.-18	51,00	

Facture LE COLIBRI à recevo

Chq et esp non créditées.

24-nov.-18 1 500,00

Sous-totaux	1 169,81	0,00
TOTAUX	0,00	1 169,81

Détail des espèces en CAISSE

29-nov.-18

Pièces	Qtés	Total
0,01	2	0,02
0,02	3	0,06
0,05		
0,10	1	0,10
0,20		
0,50		
1,00	7	7,00
2,00	4	8,00
5		
10		
20		

15,18

Vérifié le

29-nov.-18

TABLEAU DE VARIATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE

<u>1 - Solde des comptes trésorerie A-1</u>	31-déc.-17	Cpte courant	280
		Cpte épargne	40 670
		Caisse	32
			40 982
<u>2 - Résultat de l'exercice 2018</u>	29-nov.-18		
<u>3 - Valeurs immobilisées</u>			-538
31-déc.-17	29-nov.-18		
Caution	870	540	
			330
<u>4 - Actif circulant</u>			
31-déc.-17	29-nov.-18		
Stock	8 180	8 180	
Acompte	150	1 560	
			-1 410
<u>5 - Produits constatés d'avance.</u>			
31-déc.-17	29-nov.-18		
<u>4 - Solde des comptes trésorerie</u>	29-nov.-18		39 364
<u>soit :</u>			
	Cpte courant	-921	
	Cpte épargne	40 270	
	Caisse	15	
total			39 364

Situation des Adhésions au 28-11-2018

Situation des Adhésions au 28-11-2018

Nouvelles adhésions 2018			Adhésions 2018			Adhésions 2017 non renouvelées		
depuis le : 1-oct.-17	depuis le : 1-oct.-17	depuis le : 1-oct.-17	individuel	Couple	Association	individuel	Couple	Association
73	19	101	47	76	50	5		
113	30	254	75	170	78	14		
102	27	219	84	131	81	17		
140	24	253	56	206	79	18		
77	17	188	61	134	50	16		
505	117	1 015	323	717	338	70		

1661

1529 1572 1478
31-déc.-17 31-déc.-16 31-déc.-15

Agenda des manifestations régionales

Assemblée Générale

2016	Sixt sur Aff	35
2017	Fay de Bretagne	44
2018	Guingamp	22
2019	Fouesnant	29
2020		56
2021		35
2022		44
2023		22
2024		29

Marche de printemps

2017	Pointe Saint Matthieu-Quimperlé	29
2018	Mont Saint Michel - Redon	35
2019	Abbaye de Beauport - Josselin	22
2020	Morlaix -Quimperlé	29
2021	Quimperlé - Malensac	56
2022	Mont Saint Michel - Drouges	35
2023	Josselin - Blain	56-35-44
2024	Langon - Clisson	44

Agenda à l'issue du Conseil d'administration du 1er décembre 2018

Assemblée générale : sans changement

Marche de Printemps

2020	Mont Saint-Michel – Drouges	35
2021	Morlaix – Quimperlé	29
2022	Quimperlé – Malensac	56

autres dates : sans changement